



Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau
transfrontières et des lacs internationaux
Équipe spéciale de l'eau et du climat
Sixième réunion
Genève, Suisse, 27 juin 2013

Note conceptuelle sur le recueil des enseignements tirés et des bonnes pratiques

Document établi par les pays directeurs et le secrétariat

I. Renseignements d'ordre général et introduction

1. Lors de la sixième Réunion des Parties à Rome, en novembre 2012, il a été décidé que les activités suivantes seraient intégrées au programme de travail au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) de la CEE-ONU en 2013-2015 concernant l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.

(a) Recueillir, analyser, publier et faire connaître les enseignements tirés et les bonnes pratiques du programme de projets pilotes au titre de la Convention et d'autres initiatives analogues ;

(b) Promouvoir la coopération dans le cadre de l'élaboration de stratégies d'adaptation et de leur mise en œuvre dans les bassins transfrontières, notamment au moyen du programme de projets pilotes et du réseau mondial de bassins sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières ;

(c) Offrir un cadre pour l'échange d'expérience, d'enseignements tirés et de bonnes pratiques concernant l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.

2. Le recueil des enseignements tirés (a) viendra compléter les *Lignes directrices sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques*. Ce recueil sera une compilation, une analyse et une synthèse d'une part des connaissances, expériences, enseignements tirés et d'autre part des bonnes pratiques déjà disponibles sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, en se fondant sur l'expérience concrète des projets pilotes de la CEE-ONU et d'autres activités analogues. Le produit final pourra être consulté sous forme électronique, via Internet ou sur le site Web de la Convention et en version papier. Le recueil d'enseignements tirés et de bonnes pratiques sera élaboré et publié en coopération avec d'autres instances partenaires, entre autres, le Réseau international des organismes de bassin (RIOB), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le développement du recueil des enseignements tirés et des bonnes pratiques est également un aboutissement du sixième Forum mondial de l'eau (objectif 3.3.2) et sera présenté en 2015 au prochain Forum mondial de l'eau en République de Corée.

Questions de discussion élaborées par l'équipe spéciale :

1. Comment devraient être organisé le recueil des enseignements tirés et des bonnes pratiques ?

2. Quels partenaires devraient y être impliqués ?

II. Proposition de contenu pour la publication

3. Le recueil des enseignements tirés et des bonnes pratiques consistera en trois parties :

1. Aperçu des enseignements tirés concernant l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières
2. Etudes de cas en relation avec les enseignements tirés
3. Conclusions/résumé/marche à suivre

4. De nombreux enseignements ont été tirés des projets pilotes sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, ces derniers sont mis en œuvre depuis 2010 au titre de la Convention sur l'eau. Certains enseignements tirés ont déjà été identifiés lors de réunions et de rapports d'avancement précédents. D'autres seront recueillis partout dans le monde grâce aux nouveaux bassins qui, depuis 2012, ont rejoint le réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques. En outre, depuis 2010, une série de 4 ateliers a été organisée au titre de l'équipe spéciale de l'eau et du climat, en mettant l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques dans un contexte transfrontière. Plusieurs « enseignements tirés » sont issus de ces ateliers. Ces enseignements seront tirés tant des rapports des ateliers, que des rapports d'avancement des projets pilotes ainsi que des réunions des groupes restreint des projets pilotes, puis tous seront mis en perspective. Enfin, ceci sera complété par une étude récapitulative qui identifiera des enseignements supplémentaires et d'autres contextes aux enseignements déjà tirés.

5. Le contenu proposé pour cette partie est le suivant:

- Introduction
- Aperçu des enseignements tirés :
 - Description de la situation problématique
 - Enseignements tirés pour résoudre le problème

6. Pour chaque enseignement tiré, un certain nombre d'études de cas seront incluses, ces dernières fourniront les informations nécessaires à la mise en œuvre de l'enseignement. En plus des expériences des projets pilotes, un nombre important de cas ont été présentés lors des Ateliers du groupe restreint, souvent en lien avec un ou plusieurs enseignements tirés. Un inventaire des cas supplémentaires sera fait pour chaque enseignement. Finalement, un maximum de quatre cas par enseignement sera sélectionné selon certains critères, tel que l'efficacité, l'efficience, la viabilité, la reproductibilité, etc.

7. Le contenu de cette partie est le suivant:

- Pour chaque enseignement tiré, 1 à 4 cas :
 - Brève description de la situation du cas :
 - Information sur la géographie, la démographie et l'hydrologie
 - Situation problématique, comprenant les changements climatiques
 - Quelques renseignements administratifs ; les organisations impliquées
 - Une description plus détaillée de la façon dont le problème a été résolu ou atténué, c'est-à-dire comment les enseignements tirés ont été mis en pratique.
 - Des recommandations pour les autres

Questions de discussion élaborées par l'équipe spéciale :

1. Quelle approche suivre pour identifier les enseignements tirés, et quels critères utiliser pour sélectionner les bonnes pratiques liées à chaque enseignement tiré ?
2. Y-a-t-il des commentaires sur la proposition de la structure de la publication ?

III. Organisation du travail pour la préparation de la publication

8. Un groupe de rédaction sera créé pour réaliser le travail. Il sera composé de membres de l'équipe spéciale, d'experts gouvernementaux ainsi que d'organisations internationales et non-gouvernementales (tel que l'OMM, AgWA, CCNUCC, UNESCO, UICN, RIOB...). Ils serviront en leur qualité personnelle d'experts. Le groupe de rédaction comportera 10 à 15 membres au maximum et sa langue de travail sera l'anglais. Il travaillera principalement via email, avec une ou deux rencontres en personnes et des visioconférences ou des conférences téléphoniques selon les besoins.

9. La tâche des membres du groupe de rédaction consistera, entre autres, à développer la structure détaillée de la publication, à identifier et sélectionner des enseignements tirés et des bonnes pratiques en relation avec ces derniers, à fournir le projet de texte, à le réviser, ainsi qu'à contacter les auteurs d'études de cas, etc. Un appel à propositions de bonnes pratiques sera émis, sur la base des enseignements tirés. Le groupe de rédaction préparera l'appel à propositions ainsi que son format.

10. L'avancement sera régulièrement examiné par l'équipe spéciale de l'eau et du climat et par le groupe de travail sur la gestion intégrée des ressources en eau au titre de la Convention sur l'eau de la CEE-ONU. Par exemple, après la préparation d'une première ébauche et l'identification des enseignements tirés par le groupe de rédaction, l'ébauche sera partagée avec tous les membres de l'équipe spéciale pour commentaires.

Questions de discussion élaborées par l'équipe spéciale :

1. Qui devrait prendre part au groupe de rédaction, comment en sélectionner les membres ?
2. Y-a-t-il des commentaires sur le processus ? Et sur le calendrier (ci-dessous) ?

IV. Calendrier proposé

avril - juin 2013	Préparation d'une première note conceptuelle
25-27 juin	Présentation et discussion à l'atelier de l'eau et du climat et sixième réunion de l'équipe spéciale de l'eau et du climat
juillet- septembre	Révision de la note conceptuelle
août 2013	Assemblée générale du RIOB, consultations avec les bassins sur de potentielles bonnes pratiques
31 octobre-1 novembre 2013	Première réunion du groupe de rédaction pour discuter de l'ébauche et la sélection des bonnes pratiques
Avant la fin 2013	Appel à proposition pour les cas à inclure
Fin janvier 2014	Sélection des exemples à inclure
18-19 février 2014	Quatrième réunion du groupe restreint de projets pilotes / réseau

	mondial de bassins : discussion des progrès, des cas sélectionnés etc.
mars - mai	Les auteurs fournissent leurs projets de contributions
juin - août	Compilation du premier projet, le cas échéant réunion du groupe de rédaction
8-10 octobre 2014	Présentation du projet au prochain atelier et à l'équipe spéciale
octobre – décembre 2014	Finalisation du document, le cas échéant réunion du groupe de rédaction
janvier - février 2015	Traduction, mise en page, impression
mars 2015	Lancement et présentation au septième Forum mondial de l'eau
février / mars / avril 2015	Atelier sur les inondations organisé par l'Allemagne et l'équipe spéciale de l'eau et du climat
mai 2015	Réunion du groupe restreint de projets / réseau mondial de bassins
novembre 2015, Hongrie	Septième session de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau
